CONDITIONS D'UTILISATION DES SERVICES CONNECTÉS

Les présentes Conditions d'utilisation des services connectés ("Conditions") s'appliquent à la prestation ou à l'exécution des Services connectés par Trane ou l'une de ses sociétés affiliées (ci-après la « Société ») au profit de l'utilisateur, du bénéficiaire et/ou du propriétaire (ci-après le « Client »).

Les présentes Conditions d'utilisation des services connectés complètent la proposition, la commande, le contrat d'abonnement, les modalités de marché en ligne, les modalités d'activation d'abonnement, l'entente de services ou toute autre entente écrite ou électronique applicable entre la Société et le Client aux termes de laquelle les Services connectés sont fournis (l'« Entente »), et y sont intégrées. En cas de conflit ou d'incompatibilité, l'entente commerciale applicable prévaut à l'égard des modalités commerciales, y compris la portée, la durée, les frais, le renouvellement, l'annulation, les niveaux de service et les engagements de soutien, et les présentes Conditions d'utilisation des services connectés régissent les questions propres aux Services connectés, sauf disposition expresse contraire de l'Entente.

1. Octroi d'accès à la Société

Le Client accorde par les présentes à la Société le droit d'accéder à, de surveiller, de contrôler et d'utiliser les équipements, produits, dispositifs de commande, systèmes et éléments de systèmes du Client, y compris, sans s'y limiter, les systèmes d'automatisation du bâtiment (« BAS »), les équipements de CVC, les thermostats, les compteurs et enregistreurs (chacun étant un « Système connecté »), ainsi que le réseau associé, l'infrastructure réseau, la ligne téléphonique, le modem et tout autre équipement de communication du Client (les « Systèmes de communication », et ensemble avec les Systèmes connectés, les « Systèmes ») afin d'exécuter tout ou partie des activités suivantes en lien avec les Services connectés : (i) consulter, collecter, extraire, transmettre, traiter et utiliser les données relatives à la performance et à l'état des Systèmes connectés (« Données système ») et les informations de compte du Client (ensemble, les « Données client ») ; (ii) diagnostiquer, exploiter, modifier, réparer et entretenir les Systèmes connectés, à la demande du Client ; (iii) permettre au Client d'accéder à des produits numériques, à des offres de logiciel-service, à des applications infonuagiques et à des services connexes, et de les utiliser, y compris ceux fournis en vertu d'un contrat d'abonnement, tels que, notamment, Trane AI Control, les services ARIA, Cloud BMS, Trane Cloud Analytic Tiers, Trane Maintenance Management, les services de surveillance à distance et autres services infonuagiques fournis en vertu du contrat de service mécanique connecté (Connected Mechanical Service Agreement ou « CMSA ») et du contrat de service de bâtiment connecté (Connected Building Service Agreement ou « CBSA »), les services intelligents Trane, Tracer™ Synchrony, Tracer™ Ensemble Cloud, Energy Assessment, Active Monitoring, Building Performance et Energy Performance ; (iv) réaliser des analyses statistiques ou autres, à des fins propres ou pour le compte du Client, y compris, sans s'y limiter, des analyses, historiques et tendances fondées sur des indicateurs relatifs à l'ingénierie, aux défaillances, à la garantie, à l'énergie, à la maintenance prévisionnelle, au service et à l'utilisation des produits ; (v) installer des correctifs, correctifs de bogues, mises à jour et autres modifications (les « Mises à jour ») ; (vi) sauvegarder et/ou restaurer les Données client ; (vii) enquêter sur les Incidents de sécurité (tels que définis dans la section « Sécurité » ci-dessous) ; (viii) vérifier la conformité aux présentes Conditions et à toute autre condition applicable aux Services connectés ; et (ix) exécuter toute autre fonction raisonnablement nécessaire à la fourniture des services convenus et au respect des lois et règlements applicables. L'obligation de la Société de fournir un Service connecté donné se limite aux produits, abonnements et services achetés par le Client aux termes de l'Entente.

2. Systèmes

Si le Client a acquis des Services connectés, il lui incombe de veiller à ce que les Systèmes soient disponibles, entretenus, installés et configurés de manière appropriée pour permettre la prestation de ces Services connectés, et à ce que les Données client soient accessibles à des fins de collecte. La Société peut fournir au Client des recommandations relatives aux éléments du Système, à la configuration, à l'installation et aux mesures de sécurité à mettre en œuvre. Le Client reconnaît que les Services connectés n'incluent pas le soutien technique relatif au matériel informatique du Client, à ses navigateurs internet ou à ses Systèmes de communication. La Société ne

© 2026 Trane Technologies Tous droits réservés

saurait être tenue responsable de : (i) toute perte ou incapacité d'exécuter les Services en raison d'un dysfonctionnement ou de l'indisponibilité des Systèmes ; (ii) tout manquement du Client à suivre les recommandations écrites de la Société ; (iii) tout défaut d'identification par la Société de problèmes de performance des Systèmes ou de recommandation de mesures correctives au Client ; ou (iv) tout effet préjudiciable sur les Systèmes. Lorsque le Client constate, dans le cadre de ses activités normales, que les Données client ne sont plus collectées, il lui appartient de demander une assistance auprès du bureau local de la Société.

3. Utilisateurs

Le Client peut être tenu de désigner un ou plusieurs utilisateurs autorisés (les « Utilisateurs ») aux fins d'accès à certains Services connectés. Le Client doit déployer des efforts commercialement raisonnables pour s'assurer que les Utilisateurs maintiennent la confidentialité de leurs identifiants d'accès. Le Client est seul responsable des actions des Utilisateurs relativement à l'accès aux Services connectés ou à leur utilisation, y compris à partir des appareils ou postes de travail connectés auxdits Services. Le Client doit désigner un Administrateur du système chargé de gérer les accès des Utilisateurs, notamment pour ajouter ou retirer des Utilisateurs. L'Administrateur du système doit s'assurer que plusieurs Utilisateurs ne partagent pas les mêmes identifiants d'accès. La Société se réserve le droit de suspendre ou de résilier à tout moment l'accès aux Services connectés si elle estime de bonne foi qu'une telle mesure est nécessaire pour préserver la sécurité, l'intégrité ou l'accessibilité des Services connectés, des Informations confidentielles ou du réseau de la Société.

4. Utilisation acceptable; Restrictions

Le Client ne doit pas, et ne doit permettre à aucun Utilisateur ni tiers de : (i) accéder aux Services connectés ou les utiliser à des fins illégales, frauduleuses, contrefaisantes, nuisibles ou non autorisées ; (ii) stocker, transmettre, introduire ou permettre l'introduction de tout virus, logiciel malveillant, rançongiciel, ver, cheval de Troie, bombe à retardement, fichier corrompu ou autre code malveillant ou composant nuisible dans les Services connectés ou par leur intermédiaire, ou dans tout Système, réseau ou environnement connexe ; (iii) interférer avec l'intégrité, la sécurité, la disponibilité ou la performance des Services connectés ou de tout Système, réseau ou environnement connexe, ou les perturber ; (iv) tenter d'obtenir un accès non autorisé aux Services connectés ou à tout compte, système, réseau, donnée ou environnement connexe ; (v) copier, vendre, revendre, louer, donner à bail, concéder en sous-licence, distribuer, rendre disponible, transférer ou autrement exploiter les Services connectés ou tout droit sur ceux-ci, sauf dans la mesure expressément permise par l'entente écrite applicable ; (vi) modifier, adapter, traduire ou créer des œuvres dérivées des Services connectés ; (vii) décompiler, désassembler, procéder à l'ingénierie inverse ou autrement tenter de découvrir tout code source, idée sous-jacente, algorithme, structure ou organisation des Services connectés, sauf dans la mesure où une telle restriction est interdite par les lois applicables ; ou (viii) utiliser les Services connectés pour créer ou soutenir un produit ou service concurrent ou pour copier des caractéristiques, fonctions, graphiques, interfaces ou autres éléments des Services connectés.

5. Disponibilité

Le Client reconnaît que la disponibilité, l'utilisation et la fiabilité des Services connectés, en tout ou en partie, peuvent dépendre des Systèmes de communication et des fournisseurs de produits et de services tiers, y compris, sans s'y limiter, le ou les fournisseurs d'accès internet et de télécommunications (les « Fournisseurs tiers »). Le Client reconnaît également que la Société n'exerce aucun contrôle sur la fiabilité des Fournisseurs tiers. Le Client reconnaît et accepte que la Société ne saurait être tenue responsable, de quelque manière que ce soit, des pertes, interruptions de service, retards de livraison ou défaillances de performance attribuables, en tout ou en partie, à des pannes ou à des défaillances de système des Fournisseurs tiers.

6. Propriété intellectuelle; Réserve de droits

La Société et ses concédants conservent tous les droits, titres et intérêts relatifs aux Services connectés, y compris tous les logiciels, applications, plateformes, interfaces, API, algorithmes, analyses, modèles, outils, tableaux de bord, rapports, documentation, formats, savoir-faire, procédés, méthodes, inventions, améliorations, mises à jour,

© 2026 Trane Technologies Tous droits réservés

dérivés et autres technologies utilisées pour fournir les Services connectés ou rendus disponibles par leur intermédiaire. Sous réserve du respect par le Client des présentes Conditions et de l'Entente applicable, et pendant la durée de l'abonnement ou du service applicable, la Société accorde au Client un droit limité, non exclusif, non transférable et non sous-licenciable d'accéder aux Services connectés et de les utiliser uniquement aux fins commerciales internes du Client. Sauf pour les droits limités expressément accordés dans les présentes Conditions ou dans l'entente écrite applicable, aucun droit n'est accordé au Client ni à tout Utilisateur par implication, renonciation, préclusion ou autrement. Le Client conserve la propriété des Données client, sous réserve des droits et licences accordés à la Société aux termes des présentes Conditions ou de l'entente écrite applicable.

7. Données client

Toutes les Données client demeurent la propriété exclusive du Client. Le Client accorde par les présentes à la Société un droit irrévocable, perpétuel, non exclusif, mondial, libre de redevance, sous-licenciable et transférable de traiter, de reproduire, de modifier, d'afficher, de distribuer, de créer des œuvres dérivées et autrement d'utiliser les Données client aux fins de l'exécution des Services connectés et afin d'offrir, de commercialiser et de recommander au Client les produits et services de la Société, sous réserve des restrictions applicables aux Informations confidentielles. Le Client garantit à la Société que la mise à disposition des Données client ne portera pas atteinte aux droits de propriété intellectuelle ou à tout autre droit légal d'un tiers, et ne contreviendra à aucune loi ou réglementation applicable. La Société ne divulguera pas publiquement ces données d'une manière permettant d'identifier le Client comme source des Données client sans le consentement écrit préalable du Client. Sur demande écrite du Client, la Société s'efforcera de fournir au Client une copie des Données client, dans la mesure où celles-ci sont alors disponibles. Le Client reconnaît et accepte que la Société ne garantit pas la disponibilité continue des Données client.

8. Protection des renseignements personnels; Données d'administration de compte

Dans le cadre de la prestation des Services connectés, la Société se conformera aux lois applicables et à la Politique de protection des données et de la vie privée de Trane Technologies, accessible à l'adresse suivante : https://www.tranetechnologies.com/fr_ca/index/privacy-policy.html, laquelle est intégrée aux présentes par renvoi (la « Politique de confidentialité »). La Politique de confidentialité peut être modifiée à la discrétion de la Société, à condition que ces modifications n'entraînent pas une réduction substantielle du niveau de protection accordé aux Données client pendant la période pour laquelle les frais relatifs aux Services connectés ont été acquittés. Le Client reconnaît que la Société peut collecter et traiter des données personnelles limitées relatives au personnel du Client et aux Utilisateurs autorisés, telles que les noms, coordonnées professionnelles, noms d'utilisateur, rôles, identifiants d'accès, données d'authentification, journaux d'utilisation, journaux d'accès, communications de soutien et renseignements similaires d'administration de compte, afin de fournir, d'administrer, de sécuriser, de soutenir, de surveiller et d'améliorer les Services connectés ; de gérer les comptes et les accès des utilisateurs ; de communiquer des avis de service, de sécurité et d'administration ; de se conformer aux lois applicables ; et d'exercer les droits et obligations de la Société aux termes de l'Entente applicable. Le Client ne doit pas fournir de données personnelles sensibles ni de données personnelles qui ne sont pas raisonnablement nécessaires aux Services connectés, sauf accord exprès écrit de la Société. La Société traitera ces données personnelles conformément aux lois applicables et à la Politique de confidentialité. L'Addenda de sécurité s'applique aux contrôles de sécurité visant les Services connectés et les Données client, mais ne limite pas la capacité de la Société de traiter des renseignements personnels limités d'administration de compte comme il est décrit dans les présentes Conditions d'utilisation des services connectés et dans la Politique de confidentialité.

9. Accès, disponibilité et modifications

Les modalités additionnelles suivantes s'appliquent aux Services connectés, y compris tout Service connecté fourni par l'intermédiaire d'un environnement infonuagique, hébergé, Web, mobile, d'accès à distance, de tableau de bord, d'analytique, de rapports, d'API, d'intégration ou autre environnement numérique similaire :
(a) le droit du Client d'accéder aux Services connectés et de les utiliser ne s'applique que pendant l'abonnement,

© 2026 Trane Technologies Tous droits réservés

la durée du service ou toute autre période applicable expressément indiquée dans l'Entente applicable, et la Société peut suspendre, désactiver ou résilier l'accès aux Services connectés, en tout ou en partie, à l'expiration, à l'annulation ou à la résiliation des Services connectés applicables ; en cas de non-paiement ; en cas de perte de la connectivité requise, de l'accès aux systèmes, de l'accès au site, des identifiants, des autorisations, de la disponibilité des données ou d'autres prérequis aux Services connectés ; en cas de risque de sécurité, juridique, de sûreté, opérationnel ou technique ; en cas de violation par le Client des présentes Conditions ou de toute autre condition applicable aux Services connectés ; ou comme autrement permis par les modalités applicables ; (b) sauf indication expresse dans l'Entente applicable, une entente de niveau de service ou la documentation du produit signée ou acceptée par la Société, la Société ne fournit aucun engagement de disponibilité, niveau de service, crédit de service, engagement de délai de réponse, engagement de conservation des données, engagement d'exportation des données, engagement de sauvegarde, engagement de soutien ou autre engagement de performance, et le Client n'y a pas droit ; (c) le Client ne peut accéder aux Données client ou les exporter qu'au moyen des fonctionnalités, outils, rapports, interfaces ou autres fonctions standard mis à disposition par la Société pour les Services connectés applicables, le cas échéant, et, sauf disposition expresse de l'Entente applicable, de la documentation du produit, de l'Addenda de sécurité ou de toute autre entente écrite ou électronique, la Société ne garantit pas la disponibilité, la conservation, la sauvegarde, la restauration ou l'exportabilité des Données client ; (d) la Société peut modifier, mettre à jour, corriger, améliorer, remplacer, interrompre, déprécier ou supprimer des caractéristiques, fonctionnalités, applications, interfaces, intégrations, API, outils, composants ou versions des Services connectés de temps à autre et n'est pas tenue de maintenir ni de soutenir des versions, configurations, intégrations, API, caractéristiques ou fonctionnalités antérieures, sauf indication expresse ; (e) pour les API ou intégrations rendues généralement disponibles par la Société, la Société peut prévoir des périodes de cycle de vie, des chemins de migration, des fenêtres de soutien, des périodes de rétrocompatibilité ou des calendriers de dépréciation dans la documentation du produit ou des avis, et le Client est responsable d'apporter en temps opportun les modifications nécessaires pour continuer d'utiliser des versions, méthodes, API, intégrations ou configurations prises en charge ; (f) la Société déploiera des efforts commercialement raisonnables pour donner un avis des modifications importantes apportées aux fonctionnalités de base généralement disponibles ou de leur interruption lorsque cela est possible, mais les modifications requises pour des raisons de sécurité, juridiques, réglementaires, de dépendance à des tiers, de fin de vie, techniques ou opérationnelles peuvent être apportées sans préavis, et le seul et unique recours du Client à l'égard de toute modification importante ou interruption est tout droit de résiliation ou de remboursement expressément prévu dans l'Entente applicable, le cas échéant ; (g) le Client reconnaît que son achat de Services connectés n'est pas subordonné à la livraison de fonctionnalités, caractéristiques, intégrations, API, mises à jour, produits ou services futurs, ni à toute déclaration orale ou écrite, publique ou privée, concernant des fonctionnalités, caractéristiques, intégrations, API, mises à jour, produits ou services futurs ; et (h) les Services connectés peuvent être assujettis à des limites d'utilisation, de droits, techniques, de stockage, d'utilisateurs, de sites, d'équipements, d'API, d'alertes, de notifications ou autres limites énoncées dans l'Entente, la documentation du produit, l'interface du produit ou tout autre avis mis à disposition par la Société, et la Société peut surveiller l'utilisation et faire appliquer ces limites, y compris en limitant, suspendant ou conditionnant l'accès aux caractéristiques ou fonctionnalités concernées.

10. Matériels du Client

Si des Services connectés permettent au Client, aux Utilisateurs ou aux personnes agissant pour leur compte de téléverser, soumettre, transmettre ou autrement rendre disponibles des invites, fichiers, plans d'étage, images, documents, contenus, données, instructions ou autres matériels (les « Matériels du Client »), le Client est responsable de tous les droits et autorisations, ainsi que de la légalité, de l'exactitude, de la qualité et du caractère approprié des Matériels du Client. Le Client accorde à la Société les droits nécessaires pour traiter, utiliser, reproduire, modifier, afficher, transmettre et créer des œuvres dérivées des Matériels du Client afin de fournir, d'administrer, de sécuriser, de soutenir et d'améliorer les Services connectés et d'exercer les droits et obligations de la Société aux termes de l'Entente applicable. Le Client ne doit pas fournir de Matériels du Client contenant des

© 2026 Trane Technologies Tous droits réservés

données personnelles sensibles ni de données personnelles qui ne sont pas raisonnablement nécessaires aux Services connectés, sauf accord exprès écrit de la Société.

11. Décisions du Client; Utilisation des Services connectés

Le Client reconnaît que les Services connectés, y compris les analyses, diagnostics, recommandations, alertes, rapports, optimisations ou autres résultats, sont destinés à soutenir l'exploitation, l'entretien et l'évaluation par le Client des équipements et systèmes du bâtiment et ne remplacent pas le jugement, l'expertise, les inspections, les pratiques d'entretien, les conseils professionnels ni la responsabilité propres du Client relativement à l'exploitation, à la sécurité, à la performance, à la conception, à l'entretien ou au caractère approprié des équipements, systèmes du bâtiment, installations ou activités du Client. Le Client est responsable de l'exactitude, de l'exhaustivité et de la disponibilité des renseignements, données, configurations, accès et instructions fournis par le Client ou pour son compte. Dans la mesure où un addenda relatif aux services activés par l'IA ou des modalités propres à l'IA d'un produit s'appliquent à un Service connecté, ces modalités prévalent à l'égard de ce Service connecté en cas de conflit.

12. Reprise après sinistre; Continuité des activités

La Société peut maintenir des mesures de reprise après sinistre et de continuité des activités pour les Services connectés comme décrites dans l'Addenda de sécurité, la documentation du produit applicable ou toute autre entente écrite ou électronique. Sauf indication expresse dans l'Entente applicable, la Société ne garantit aucun délai de reprise, point de reprise, fréquence de sauvegarde, restauration des données, environnement d'hébergement de remplacement ni disponibilité continue des Services connectés. Si la Société subit un problème affectant les Services connectés, elle peut utiliser un environnement d'hébergement de remplacement ou une autre solution de contournement, et le Client reconnaît que les données, la connectivité, les intégrations, les adresses IP, les noms de domaine ou la collecte de données peuvent être indisponibles, retardés, incomplets ou modifiés pendant cette période.

13. Connectivité télématique fournie par la Société

13.1 Dispositif télématique. Certains Systèmes connectés peuvent être reliés à un modem cellulaire fourni par la Société (un « Dispositif télématique ») permettant la communication avec l'infrastructure de Services connectés de la Société afin d'assurer la fourniture des Services connectés ou d'autres fonctionnalités connectées, notamment la surveillance à distance, le diagnostic, la réparation, le contrôle et toute autre fonctionnalité similaire.

13.2 Transmission et utilisation des données. Lorsqu'il est activé, le Dispositif télématique collecte et transmet des données relatives aux équipements et aux systèmes du bâtiment (p. ex. : état, alarmes, durées de fonctionnement, codes de défaillance, relevés de capteurs, paramètres de configuration et indicateurs de performance) pour les Systèmes connectés associés. Le Dispositif télématique peut également collecter des métadonnées relatives au modem cellulaire et à la connectivité (p. ex. : identifiants de l'appareil, horodatages, données de connexion, paramètres environnementaux détectés, données de géolocalisation). La Société, ses sociétés affiliées et ses fournisseurs utilisent les données collectées par l'intermédiaire du Dispositif télématique afin de fournir les Services connectés, d'améliorer la performance et la fiabilité des produits, et à des fins de soutien, de sécurité, de qualité, d'analyse et de prestation de services, conformément aux lois applicables en matière de protection de la vie privée, à la Politique de confidentialité et aux présentes Conditions.

13.3 Connectivité. Le Dispositif télématique constitue un Système de communication (tel que défini ci-dessus) qui dépend de Fournisseurs tiers (tels que définis ci-dessus et décrits plus en détail ci-après) pour la connectivité cellulaire ou autre connectivité réseau. Cette connectivité est destinée exclusivement à soutenir les Services connectés. Le Client s'engage à ne pas accéder à cette connectivité ni à l'utiliser à d'autres fins et reconnaît que le Dispositif télématique ne permet pas les communications de services d'urgence ni les appels vocaux. Le Client

© 2026 Trane Technologies Tous droits réservés

reconnaît : (A) que les données provenant du Dispositif télématique sont transmises par des réseaux sans fil, que les services de communication sans fil sont fournis « tels quels » et « selon leur disponibilité », qu'ils ne sont accessibles que dans les zones couvertes par le ou les fournisseurs tiers sous-jacents, et qu'ils peuvent être interrompus en raison de divers facteurs, notamment, sans s'y limiter, les conditions atmosphériques, le relief, les contraintes de capacité, les réparations, les mises à niveau ou la résiliation d'ententes avec le ou les fournisseurs tiers sous-jacents ; et (B) il n'existe aucune garantie quant à la sécurité des transmissions sans fil. Le Client accepte de ne pas chercher à engager la responsabilité de la Société, de ses sociétés affiliées ou de tout Fournisseur de connectivité (tel que défini ci-après) à l'égard de toute réclamation découlant de ces risques inhérents aux transmissions sans fil.

13.4 Activation et désactivation. La Société, ou un représentant autorisé ou un sous-traitant de la Société, peut activer le Dispositif télématique lors de l'installation ou de la mise en service des équipements, des systèmes du bâtiment ou d'autres Systèmes connectés. Le Client peut demander la désactivation du Dispositif télématique selon les modalités décrites ci-après. Un accès physique aux Systèmes connectés et/ou une intervention sur site peut être requis afin d'activer ou de désactiver le Dispositif télématique. La désactivation ou la réactivation peut nécessiter une visite de service et peut être assujettie à des frais de main-d'œuvre ou de déplacement applicables. Le Client s'engage à fournir un accès sécuritaire au site et aux Systèmes connectés associés au Dispositif télématique.

13.5 Propriété, logiciels et altération. Le Dispositif télématique ainsi que toute carte SIM ou tout identifiant connexe peuvent être la propriété de la Société ou de ses Fournisseurs de connectivité (tels que définis ci-après), ou faire l'objet d'une licence. La Société accorde au Client un droit limité, révocable et non exclusif d'utiliser tout logiciel associé au Dispositif télématique uniquement à des fins internes du Client et exclusivement dans le cadre de l'utilisation par le Client du Dispositif télématique et des Services connectés, sous réserve que le Client respecte en tout temps l'ensemble des modalités des présentes Conditions et de toute autre entente applicable conclue avec la Société relativement aux Services connectés et au Dispositif télématique. Sauf disposition contraire des présentes, ces droits sont incessibles, non transférables et non sous-licenciables. Le Client ne peut extraire, copier ou utiliser un logiciel en lien avec un autre produit ou pour une utilisation sur un autre appareil. Le Client s'engage à ne pas altérer, retirer, modifier ni utiliser de manière abusive le Dispositif télématique ou la connectivité.

13.6 Avis de service et offres. Lorsque le Client fait affaire avec la Société relativement aux Services connectés ou fournit des coordonnées professionnelles en lien avec des Systèmes connectés reliés au Dispositif télématique, la Société et ses sociétés affiliées peuvent utiliser ces coordonnées professionnelles afin de communiquer avec le Client concernant : (i) des avis de service, des avis d'entretien, des problèmes de performance des équipements et des mises à jour des Services connectés ; et (ii) des produits, services, programmes d'efficacité énergétique ou offres connexes de la Société pertinents pour les équipements du Client. Ces communications sont limitées à des fins professionnelles interentreprises ou liées aux services, conformément aux lois applicables. Le Client peut se désabonner ou refuser de recevoir des offres promotionnelles en tout temps en suivant les instructions figurant dans les communications marketing.

13.7 Divulgations relatives à la connectivité cellulaire et modalités des Fournisseurs de connectivité

13.7.1 Utilisation des réseaux des Fournisseurs de connectivité : Le Dispositif télématique peut accéder à un ou plusieurs réseaux sans fil exploités par des fournisseurs de télécommunications tiers et/ou rendus accessibles par des agrégateurs de connectivité (chacun étant un « Fournisseur de connectivité »). La connectivité est fournie exclusivement afin de soutenir les Services connectés et est assujettie aux limites d'utilisation, techniques et géographiques applicables du Fournisseur de connectivité concerné. La couverture, la disponibilité et la performance peuvent varier selon les conditions du réseau, l'emplacement, la puissance du signal et les opérations du Fournisseur de connectivité.

© 2026 Trane Technologies Tous droits réservés

13.7.2 Relation avec les fournisseurs de connectivité : Le Client reconnaît que : (i) la Société, et non un Fournisseur de connectivité, est responsable des Services connectés et du soutien à la clientèle ; et (ii) aucun Fournisseur de connectivité ne saurait être tenu responsable envers le Client de toute perte ou de tout dommage découlant du Dispositif télématique, des Services connectés ou de la disponibilité du réseau du Fournisseur de connectivité, ou s'y rapportant. Le Fournisseur de connectivité n'a aucune relation contractuelle directe avec le Client et n'assume aucune obligation de fournir des services directement au Client ; étant entendu que chaque Fournisseur de connectivité peut faire appliquer la présente section 13.7 directement à l'encontre du Client en tant que tiers bénéficiaire désigné dans la mesure prévue à la section 13.7.6.

13.7.3 Utilisation acceptable: Le Client s'interdit de : (i) utiliser le Dispositif télématique ou la connectivité du Fournisseur de connectivité à des fins autres que l'exploitation des Services connectés ; (ii) revendre, transférer, partager ou autrement mettre la connectivité du Fournisseur de connectivité à la disposition d'un tiers ; (iii) se livrer à toute activité susceptible de nuire au réseau du Fournisseur de connectivité, d'en dégrader le fonctionnement ou de contrevenir à une politique du Fournisseur de connectivité, à une loi ou à un règlement applicable (y compris toute interception ou transmission illégale de contenu, l'envoi de pourriels ou toute interférence avec d'autres utilisateurs) ; (iv) tenter de procéder à l'ingénierie inverse, de cloner ou de modifier les identifiants de carte SIM, les points d'accès ou les profils d'approvisionnement du Fournisseur de connectivité ; ou (v) perturber, interférer avec ou altérer toute fonction de signalisation, d'identification ou de transmission du Dispositif télématique.

13.7.4 Exclusions de responsabilité et de garanties : La Société et chaque Fournisseur de connectivité déclinent expressément toute garantie, expresse ou implicite, y compris toute garantie de qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier, de titre ou d'absence de contrefaçon, à l'égard du réseau ou des services du Fournisseur de connectivité. La Société et tout Fournisseur de connectivité ne sauraient être tenus responsables de tout dommage indirect, consécutif, exemplaire, accessoire, punitif ou spécial, y compris toute perte de profits, découlant de ou lié à l'utilisation ou à l'impossibilité d'utiliser le Dispositif télématique ou le réseau ou les services du Fournisseur de connectivité.

13.7.5 Suspension ou résiliation: Un Fournisseur de connectivité peut suspendre ou résilier l'accès au réseau pour tout motif autorisé en vertu de ses ententes avec la Société, notamment en cas de violation réelle ou présumée des lois applicables ou des politiques du Fournisseur de connectivité, d'abus du réseau, de fraude ou d'interférence avec la qualité du service. La Société peut également suspendre ou résilier la connectivité afin de se conformer aux exigences d'un Fournisseur de connectivité ou à des ordonnances gouvernementales.

13.7.6 Droits des fournisseurs de connectivité : Le Client reconnaît que chaque Fournisseur de connectivité est un tiers bénéficiaire de la présente section 13.7 et qu'il peut en faire respecter les modalités directement à l'encontre du Client, dans la mesure requise par les ententes conclues entre le Fournisseur de connectivité et la Société.

13.8 **Option de retrait (Opt-out) :** Le Client peut, en tout temps, cesser d'utiliser le Dispositif télématique en communiquant avec le bureau des ventes local de la Société afin de demander la désactivation du Dispositif télématique. La Société traitera toute demande raisonnable de retrait dans les meilleurs délais suivant sa réception et la coordination requise. Certaines mesures (notamment une intervention sur site) peuvent être nécessaires avant que la désactivation ne soit complétée et peuvent entraîner des frais de service. Le Client peut demander la réactivation ultérieure des Services connectés en communiquant avec le même bureau; des frais peuvent s'appliquer. Le retrait entraînera la désactivation des fonctionnalités des Services connectés (y compris la surveillance à distance, les alertes, les analyses et le soutien à distance) pour les équipements et systèmes du bâtiment associés au Dispositif télématique. L'obligation de la Société de fournir des Services connectés (le cas échéant) pour ces équipements et systèmes du bâtiment cessera à compter de la désactivation, et les avantages dépendant des Services connectés (p. ex. inspections numériques ou dépannage à distance) pourront ne plus être offerts.

© 2026 Trane Technologies Tous droits réservés

14. Informations confidentielles

Les parties conviennent de prendre, au minimum, des mesures de sécurité commercialement raisonnables afin de protéger les Informations confidentielles en tout temps, tant pendant la durée des présentes que pendant une période d'au moins trois (3) ans suivant leur communication; étant entendu toutefois que toute information exclusive ou constituant un secret commercial devra être tenue confidentielle à perpétuité. Le Client ne doit permettre à aucun tiers d'accéder aux Services connectés ni au matériel physique déployé dans ses installations pour le fonctionnement de ces Services, sauf autorisation expresse prévue dans une entente écrite entre les Parties. Le Client reconnaît que, compte tenu de la nature des communications par internet, la Société ne peut garantir la sécurité absolue des Informations confidentielles ni des communications électroniques transitant sur le réseau internet. En conséquence, le Client reconnaît qu'en utilisant les Services connectés, il accepte tous les risques associés à l'accès et au stockage des Données client.

15. Sécurité

La Société maintient diverses mesures de sécurité conçues pour protéger les données utilisateur contre tout accès accidentel ou illicite, toute divulgation, perte, destruction ou altération. Le Client et les Utilisateurs sont responsables de garder les noms d'utilisateur et mots de passe confidentiels et de toute utilisation de ces identifiants, qu'elle soit autorisée ou non, et doivent aviser la Société sans délai de toute utilisation non autorisée. Comme les données transmises par internet passent par des systèmes contrôlés par des tiers, la Société ne peut garantir la sécurité, la confidentialité ni le caractère privé de ces transmissions, et le Client et les Utilisateurs reconnaissent y accéder à leurs propres risques ; la Société déploiera toutefois des efforts commercialement raisonnables afin d'empêcher d'autres clients de voir les données ou paramètres de configuration ou d'y accéder. Le Client doit aviser immédiatement la Société par écrit de toute utilisation réelle ou présumée non autorisée d'un compte Client ou de toute divulgation d'Informations confidentielles (un « Incident de sécurité ») et doit coopérer avec les demandes de la Société visant à enquêter sur les Incidents de sécurité, à recouvrer les Informations confidentielles et à prévenir toute récurrence. Si un Addenda de sécurité est intégré à l'Entente applicable, il régit les engagements de la Société en matière de contrôles de sécurité pour les Services connectés applicables, y compris toute définition d'Incident de sécurité et toute obligation d'avis de la Société qui y sont énoncées ; la définition et les obligations du Client prévues à la présente section continuent de s'appliquer au Client, les obligations d'avis respectives des parties sont cumulatives, et l'Addenda de sécurité ne crée aucun niveau de service, engagement de performance, crédit de service ni autre engagement opérationnel, sauf indication expresse. Les définitions figurant dans l'Addenda de sécurité ne s'appliquent qu'à cet Addenda et ne restreignent pas les termes définis (y compris les « Données client ») ni les licences accordées à la Société aux termes des présentes Conditions d'utilisation des services connectés.

16. Services de maintenance

Selon le type de Services connectés, la Société peut, sans y être tenue, installer automatiquement des Mises à jour sans préavis supplémentaire ni consentement additionnel du Client. La Société peut également fournir des Mises à jour au Client afin qu'il les installe sur ses propres Systèmes connectés. Le Client reconnaît que l'installation de ces Mises à jour peut entraîner, de manière ponctuelle, l'indisponibilité temporaire des Services connectés. La Société ne saurait être tenue responsable d'aucune perte résultant (i) du manquement du Client à installer une Mise à jour ou à permettre à la Société de l'installer, ou (ii) de l'indisponibilité périodique des Services connectés due à l'exécution de Mises à jour.

17. Indemnisation

Le Client doit défendre, indemniser et tenir indemnes la Société, ses sociétés affiliées ainsi que leurs administrateurs, dirigeants, employés et mandataires respectifs, de même que ses concédants et fournisseurs, à l'égard de tout dommage, responsabilité, réclamation ou demande (y compris les frais raisonnables et honoraires d'avocats) formulés par un tiers et découlant de ou lié à : (i) l'utilisation des Services connectés et de tout livrable associé par le Client ou tout Utilisateur ; (ii) toute violation des conditions applicables aux Services connectés ; (iii)

© 2026 Trane Technologies Tous droits réservés

la possession ou l'utilisation par la Société de données, d'informations ou d'articles fournis par le Client à la Société ; ou (iv) toute violation d'une loi ou des droits d'un tiers, y compris toute atteinte aux droits de propriété intellectuelle résultant de l'utilisation ou de la possession par la Société des Données client. La Société se réserve le droit d'assumer, aux frais du Client, la défense et le contrôle exclusifs de toute affaire faisant l'objet d'une indemnisation par le Client, et le Client doit coopérer à la défense de ces réclamations par la Société. Le Client ne doit pas conclure de règlement relativement à une telle affaire sans le consentement écrit préalable de la Société. La Société déploiera des efforts raisonnables pour aviser le Client promptement de toute réclamation, action ou procédure de ce type dès qu'elle en aura connaissance. Les obligations du Client aux termes de la présente section ne s'appliquent pas dans la mesure où une réclamation découle de la négligence grave ou de la faute intentionnelle de la Société.

18. Produits tiers

Les Services connectés peuvent contenir des liens vers des sites Web tiers et permettre au Client d'accéder à du contenu, des produits et des services de tiers que le Client choisit d'utiliser, de consulter ou d'obtenir et que la Société ne contrôle pas (les « Produits tiers ») ; les Produits tiers n'incluent pas la technologie, l'infrastructure, les sous-traitants ou les services de tiers que la Société elle-même sélectionne et utilise pour fournir les Services connectés, à l'égard desquels la responsabilité de la Société est régie par les autres modalités de l'Entente. Le Client reconnaît que les Produits tiers ne relèvent pas du contrôle de la Société et que celle-ci n'examine pas, n'approuve pas, ne surveille pas, ne cautionne pas, ne garantit pas et ne formule aucune déclaration concernant les Produits tiers. L'accès du Client aux Produits tiers et leur utilisation se font uniquement aux risques du Client et peuvent être assujettis à des modalités distinctes entre le Client et le tiers concerné. Dans la mesure maximale permise par les lois applicables, le Client décharge, renonce et libère la Société ainsi que ses concédants de licence et fournisseurs de toute réclamation, de toute responsabilité et de tout dommage découlant de ou lié à l'utilisation par le Client des Produits tiers ou à ses interactions avec ceux-ci, et, uniquement dans le cadre de cette quittance, renonce à l'application de l'article 1542 du Code civil de la Californie, qui stipule : « Une quittance générale ne s'étend pas aux réclamations que le créancier ou la partie qui accorde la quittance ne connaît pas ou ne soupçonne pas exister en sa faveur au moment de la signature de la quittance et qui, si elles avaient été connues de lui, auraient eu une influence importante sur son règlement avec le débiteur ou la partie libérée. » La présente quittance ne s'étend pas à l'exécution des Services connectés par la Société, à l'infrastructure ou aux sous-traitants sélectionnés par la Société, ni aux réclamations autrement régies par les dispositions de l'Entente relatives à la garantie, à l'indemnisation ou à la limitation de responsabilité.

19. Exclusion de garanties. NONOBSTANT TOUTE DISPOSITION CONTRAIRE ET DANS LA PLEINE MESURE PERMISE PAR LES LOIS APPLICABLES, LA SOCIÉTÉ, SES CONCÉDANTS ET SES FOURNISSEURS FOURNISSENT LES SERVICES CONNECTÉS « TELS QUELS », SANS AUCUNE GARANTIE NI CONDITION, EXPRESSE, IMPLICITE OU LÉGALE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES RELATIVES À LA QUALITÉ MARCHANDE, À L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, AU TITRE DE PROPRIÉTÉ, À LA JOUISSANCE PAISIBLE, À L'EXACTITUDE ET À L'ABSENCE DE CONTREFAÇON DE DROITS DE TIERS. AUCUN CONSEIL NI RENSEIGNEMENT, ORAL OU ÉCRIT, OBTENU PAR LE CLIENT AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ OU PAR L'INTERMÉDIAIRE DES SERVICES CONNECTÉS NE SAURAIT CONSTITUER UNE GARANTIE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT. LA SOCIÉTÉ, SES CONCÉDANTS ET SES FOURNISSEURS NE GARANTISSENT PAS LES RÉSULTATS POUVANT ÊTRE OBTENUS AU MOYEN DES SERVICES CONNECTÉS, NI LA PONCTUALITÉ, L'EFFICACITÉ, LA FONCTIONNALITÉ, L'EXHAUSTIVITÉ, LA PRÉCISION, LA FIABILITÉ OU LE CONTENU DES SERVICES CONNECTÉS, NI D'AUCUN CONCEPT, FONCTION, PROCESSUS, RENSEIGNEMENT, SERVICE OU PRODUIT FOURNI PAR L'ENTREMISE DES SERVICES CONNECTÉS. LE CLIENT RECONNAÎT QUE LES APPLICATIONS LOGICIELLES COMPLEXES NE SONT JAMAIS ENTIÈREMENT EXEMPTES DE DÉFAUTS, D'ERREURS, DE BOGUES OU DE VULNÉRABILITÉS, ET QUE L'UTILISATION D'UNE CONNEXION À DISTANCE N'EST JAMAIS TOTALEMENT SÉCURISÉE NI EXEMPTE D'INTERRUPTIONS. NONOBSTANT TOUTE DISPOSITION CONTRAIRE, LA SOCIÉTÉ, SES CONCÉDANTS ET SES FOURNISSEURS NE GARANTISSENT PAS QUE LES SERVICES CONNECTÉS SERONT ININTERROMPUS, SÉCURISÉS OU EXEMPTS D'ERREURS, NI QUE LA SOCIÉTÉ CORRIGERA L'ENSEMBLE DES ERREURS.

© 2026 Trane Technologies Tous droits réservés

20. Limitation de responsabilité. NONOBSTANT TOUTE DISPOSITION CONTRAIRE ET DANS LA PLEINE MESURE PERMISE PAR LES LOIS APPLICABLES : (A) EN AUCUN CAS LA SOCIÉTÉ NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE D'AUCUN DOMMAGE QUELCONQUE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES INDIRECTS, CONSÉCUTIFS, EXEMPLAIRES, SPÉCIAUX, PUNITIFS OU ACCESSOIRES, Y COMPRIS LES PERTES DE DONNÉES OU DE PROFITS, DÉCOULANT DES SERVICES CONNECTÉS OU S'Y RAPPORTANT, MÊME SI LA SOCIÉTÉ SAVAIT OU AURAIT DÛ SAVOIR QU'UN TEL DOMMAGE POUVAIT SURVENIR ; ET (B) LA RESPONSABILITÉ CUMULATIVE TOTALE DE LA SOCIÉTÉ DÉCOULANT DES SERVICES CONNECTÉS OU S'Y RAPPORTANT, QU'ELLE SOIT FONDÉE SUR UN CONTRAT, UN DÉLIT OU TOUTE AUTRE THÉORIE JURIDIQUE, NE SAURAIT EXCÉDER LE MONTANT DES FRAIS EFFECTIVEMENT PAYÉS PAR LE CLIENT À LA SOCIÉTÉ POUR LA PORTION DES SERVICES CONNECTÉS EN CAUSE AU COURS DES DOUZE (12) MOIS PRÉCÉDENTS (LE CAS ÉCHÉANT). CETTE LIMITATION EST CUMULATIVE ET NE SERA PAS AUGMENTÉE PAR L'EXISTENCE DE PLUSIEURS INCIDENTS OU RÉCLAMATIONS. SANS LIMITER CE QUI PRÉCÈDE NI TOUTE AUTRE EXCLUSION, LIMITATION OU EXONÉRATION PRÉVUE AUX PRÉSENTES CONDITIONS, ET SAUF POUR (X) LES OBLIGATIONS DE LA SOCIÉTÉ EXPRESSÉMENT ÉNONCÉES DANS L'ADDENDA DE SÉCURITÉ, (Y) TOUT CRÉDIT DE SERVICE OU AUTRE RECOURS EXPRESSÉMENT CONVENU DANS L'ENTENTE, ET (Z) TOUTE RESPONSABILITÉ QUI NE PEUT ÊTRE EXCLUE OU LIMITÉE EN VERTU DES LOIS APPLICABLES, LA SOCIÉTÉ NE SERA PAS RESPONSABLE DES PERTES, DOMMAGES, RESPONSABILITÉS, RÉCLAMATIONS OU DÉPENSES DÉCOULANT DE OU LIÉS À UNE INTERRUPTION, SUPPRESSION, DÉFECTUOSITÉ, RETARD DANS L'EXPLOITATION OU LA TRANSMISSION, DÉFAUT DE PERFORMANCE, VIRUS INFORMATIQUE, LOGICIEL MALVEILLANT, DÉFAILLANCE DE COMMUNICATION, SÉCURITÉ DU RÉSEAU DU CLIENT, PERTE DE CONNECTIVITÉ, VOL, PERTE, DESTRUCTION, CORRUPTION, ALTÉRATION, INDISPONIBILITÉ, DIVULGATION OU DÉFAUT DE STOCKER, SAUVEGARDER, CONSERVER, RESTAURER, TRANSMETTRE, EXPORTER OU RECEVOIR DES DONNÉES, ACCÈS NON AUTORISÉ AUX SERVICES CONNECTÉS OU AUX DONNÉES CLIENT OU ALTÉRATION DE CEUX-CI, LACUNES DE DONNÉES, DONNÉES INEXACTES, RETARDÉES, INDISPONIBLES OU INCOMPLÈTES, VERSIONS, CONFIGURATIONS, INTÉGRATIONS, API, INTERFACES OU MÉTHODES D'ACCÈS NON PRISES EN CHARGE, PRODUITS, SERVICES, RÉSEAUX, PLATEFORMES, APPLICATIONS, SOURCES DE DONNÉES, DÉPENDANCES OU FOURNISSEURS TIERS, INCIDENTS DE SÉCURITÉ, PROBLÈMES OPÉRATIONNELS OU TECHNIQUES, SYSTÈMES, INSTRUCTIONS, CONFIGURATIONS, IDENTIFIANTS, ÉQUIPEMENTS, RÉSEAUX, INSTALLATIONS OU ACTES OU OMISSIONS DU CLIENT, OU L'INCAPACITÉ DU CLIENT D'ACCÉDER AUX SERVICES CONNECTÉS OU DE LES UTILISER.

21. **Droit applicable**. Les présentes Conditions d'utilisation des services connectés sont régies par le droit indiqué dans l'Entente. Si aucun droit applicable n'est indiqué, l'Entente et les présentes Conditions d'utilisation des services connectés sont régies par les lois de l'État de la Caroline du Nord, États-Unis d'Amérique, sans égard aux règles de conflit de lois. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas.

22. **Contrôles à l'exportation**. Le Client et les Utilisateurs doivent se conformer à toutes les lois et tous les règlements applicables en matière de contrôle à l'exportation, de sanctions et d'anti-boycott, y compris ceux des États-Unis, en lien avec les Services connectés. Le Client ne doit pas, et ne doit permettre à aucun Utilisateur ni tiers d'accéder aux Services connectés ou à tout logiciel, technologie ou donnée connexe, les utiliser, les exporter, les réexporter, les transférer ou les rendre disponibles en violation de ces lois, y compris vers ou pour tout pays, région, partie soumis à des restrictions ou toute utilisation finale interdite. Le Client est responsable de cette conformité.

23. Définitions

Les définitions suivantes s'appliquent aux présentes Conditions d'utilisation des services connectés :

23.1. « Société » a le sens qui lui est attribué ci-dessus et désigne l'entité Trane ou la société affiliée qui fournit ou exécute les Services connectés aux termes de l'Entente applicable.

23.2. « Informations confidentielles » désigne toute information, y compris, sans s'y limiter, les Données client, programmes informatiques, logiciels, codes, algorithmes, savoir-faire, formules, procédés, idées, inventions

© 2026 Trane Technologies Tous droits réservés

(qu'elles soient brevetables ou non), schémas, ainsi que toute donnée technique, commerciale, financière ou liée au développement de produits, aux plans, aux prévisions et aux stratégies, dont le Client ou la Société savent ou devraient raisonnablement savoir, compte tenu des circonstances de la divulgation, qu'elle est confidentielle pour la partie divulgatrice. Les Informations confidentielles n'incluent pas les informations : (i) qui sont ou deviennent publiques sans faute de la partie réceptrice ; (ii) qui étaient légitimement connues ou deviennent légitimement connues de la partie réceptrice sans obligation de confidentialité de la part d'une source autre que la partie divulgatrice ; (iii) qui sont développées indépendamment par la partie réceptrice sans la participation de personnes ayant eu accès aux Informations confidentielles ; (iv) dont la divulgation est approuvée par la partie divulgatrice, sans restriction, dans un document écrit signé par un représentant dûment autorisé de celle-ci ; ou (v) que la partie réceptrice est légalement contrainte de divulguer ; à condition toutefois que, préalablement à toute divulgation obligatoire, la partie réceptrice : (a) invoque le caractère privilégié et confidentiel des Informations confidentielles auprès du tiers requérant la divulgation ; et (b) coopère pleinement avec la partie divulgatrice afin de la protéger contre une telle divulgation et/ou d'obtenir une ordonnance de protection limitant la portée de ladite divulgation et/ou de l'utilisation des Informations confidentielles. Dans l'éventualité où une telle protection ne pourrait être obtenue, la partie réceptrice sera autorisée à divulguer les Informations confidentielles, uniquement dans la mesure nécessaire pour se conformer légalement à ladite obligation de divulgation.

23.3. « Services connectés » désigne les produits numériques, les offres de logiciel-service, les applications infonuagiques et les services connexes fournis ou exécutés par la Société, qu'ils soient désignés dans l'Entente comme des produits, des services, des abonnements ou de quelque autre manière , ainsi que les activités décrites à la section 1.

23.4. « Addenda de sécurité » désigne l'addenda de sécurité, l'annexe de sécurité ou tout document similaire, le cas échéant, qui est intégré à l'Entente applicable ou en fait partie et qui énonce les engagements de la Société en matière de contrôles de sécurité pour les Services connectés applicables.

23.5. « Utilisateur » désigne toute personne physique autorisée par le Client à utiliser les Services connectés, à laquelle ont été attribués un identifiant et un mot de passe pour y accéder, par le Client (ou par la Société à la demande du Client). Les Utilisateurs peuvent notamment inclure les employés, consultants, entrepreneurs indépendants ou mandataires du Client, ainsi que tout tiers avec lequel le Client entretient des relations d'affaires.

© 2026 Trane Technologies Tous droits réservés